



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

**Commission consultative des programmes de l'enseignement musical**

# **Programme d'études**

## **A.1.9.1. Musique de chambre**

## **Introduction générale**

Faire de la musique ensemble correspond au penchant naturel des instrumentistes et représente une source de motivation inestimable pour avancer dans l'apprentissage de leur instrument : la musique d'ensemble est un moyen didactique fort, elle est bénéfique à tous les niveaux et dans tous les domaines. Il est recommandé de commencer le plus tôt possible. Du point de vue pédagogique, le jeu d'ensemble devient un complément nécessaire à l'enseignement individuel, permettant particulièrement bien à l'élève de vérifier par sa propre expérience le succès de son apprentissage lors du cours individuel.

Les plans d'études de l'enseignement instrumental individuel recommandent vivement à une pratique collective, impliquant une collaboration pédagogique et collégiale entre les différents enseignants d'un élève qui permet d'échanger leurs expériences mutuelles.

## **Musique de chambre**

Dans les œuvres de musique de chambre, les parties/voix ne sont pas doublées.

Les exigences particulières de la musique de chambre stimulent chez l'élève le développement de compétences spécifiques. Il s'agit de préférence de :

- flexibilité
- perception de la justesse des intervalles et des accords
- capacité d'adaptation (aux intentions musicales des autres musiciens - tant sur le plan rythmique que dynamique - et à la justesse)
- capacité de réaction
- prise de conscience de la dialectique entre conduire et accompagner
- développement de sa personnalité musicale et artistique, en tant que membre d'un groupe.

Ces aptitudes sont développées le plus facilement en jouant avec d'autres élèves.

Il existe un vaste répertoire d'œuvres de musique de chambre pour des formations très diverses, par exemple:

- cordes
- instruments à vent
- instruments à cordes et à vent
- piano à 4 mains, 2 pianos
- piano avec d'autres instruments
- instruments à cordes pincées
- instruments à cordes pincées avec d'autres instruments
- accordéons seuls et avec d'autres instruments
- instruments de percussion seuls et avec d'autres instruments
- chant avec d'autres instruments

Au-delà des formations de musique de chambre mentionnées, il existe un grand nombre d'autres combinaisons, qu'il n'est pas possible de mentionner individuellement dans ce plan d'études, mais pour lesquelles il existe un répertoire allant du baroque à la musique contemporaine.

## **Musique d'ensemble historiquement informée (musiques anciennes)**

Chaque partition présente des défis artistiques, stylistiques et techniques qui apportent de nouveaux questionnements sur lesquels le musicien construit ses acquis. Il n'est pas inutile de rappeler l'importance de la pratique de la musique d'ensemble en Europe, tant son répertoire de la Renaissance au baroque est infini.

Le courant de la musique historiquement informée consiste à interpréter ces répertoires allant du XV au XVIII siècle en ayant recours à des instruments d'époque, des techniques de jeu associées et des règles esthétiques historiques.

Nikolaus Harnoncourt, figure centrale du mouvement de la redécouverte du répertoire ancien, définit parfaitement l'intérêt d'une interprétation historiquement informée dans son livre *"Le discours musical"* : « *Les connaissances musicologiques ne doivent évidemment pas être une fin en soi, mais uniquement donner les moyens de parvenir à la meilleure restitution, car finalement celle-ci n'est authentique que lorsque l'œuvre prend l'expression la plus belle et la plus claire ; et cela se produit lorsque les connaissances et la conscience des responsabilités s'unissent à la plus profonde sensibilité musicale* ».

Au-delà des compétences générales, les exigences particulières incitent l'élève à développer des compétences spécifiques :

- initiation aux répertoires anciens et aux contextes historiques associés
- découverte des spécificités des notations anciennes (clefs originales, Fac-Similés, ...)
- connaissance de la rhétorique, de l'ornementation, de l'improvisation...
- utilisation des instruments d'époque au profit d'un élargissement de la palette de timbres et de sonorités
- mise en pratique des tempéraments historiques et des diapasons

Dans la mesure du possible, l'ensemble doit être renforcé par une basse continue (clavecin, orgue et/ou basse d'archet).

## **Composition des groupes**

- Un groupe de musique de chambre est en général composé de trois à dix musiciens (sauf pour le piano à 4 mains).
- Les élèves qui constituent un groupe doivent être dans la mesure du possible du même niveau instrumental/vocal.
- Afin de compléter un groupe, un élève peut être admis en tant que 'réplique'.
- L'enseignant ne fait partie du groupe qu'exceptionnellement et en accord avec la direction de l'établissement, en tant que 'réplique'.

## **Modalités d'enseignement**

- Un cours hebdomadaire régulier
- Afin de développer un sentiment de responsabilité croissant pour soi-même et pour le groupe, il est important que les élèves effectuent eux-mêmes des répétitions communes (sans l'enseignant), parallèlement aux cours hebdomadaires.

## **DIVISION INFÉRIEURE – 1<sup>er</sup> CYCLE**

### **Compétences souhaitées**

- initiation au jeu d'ensemble
- travail des avant-gestes
- initiation au travail de la justesse mélodique et harmonique (Intervall - und Akkordhören)

en sus pour les musiques anciennes:

- pratique du répertoire de musique de danses

### **Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle**

#### **Épreuve publique**

- Œuvres d'époques et de styles différents au choix de l'enseignant d'une durée totale de 10 à 15 minutes.

en sus pour les musiques anciennes: :

au moins une pièce du programme doit être un mouvement de musique de danse (menuet, bourrée, sarabande, allemande, ...)

## **DIVISION INFÉRIEURE – 2<sup>e</sup> CYCLE**

### **Compétences souhaitées**

- développement des compétences du cycle précédent
- développement de la faculté de réagir aux intentions musicales (rythmiques, dynamiques et celles relatives à la justesse) des autres membres du groupe. Dans cette optique on traitera p.ex. des chorals, notamment en lecture à vue.
- initiation aux différents genres et aux différentes époques de la musique de chambre par des œuvres ne comportant pas de trop grandes difficultés individuelles.

en sus pour les musiques anciennes: :

- découverte de l'ornementation simple
- lecture sur Fac-Similés, manuscrits et éditions anciennes

### **Examen pour l'obtention du diplôme du deuxième cycle**

#### **Épreuve publique**

- Œuvres d'époques et de styles différents au choix de l'enseignant d'une durée totale de 15 minutes.

en sus pour les musiques anciennes: :

Le programme est présenté sur Fac-Similés, éditions anciennes ou manuscrits lorsque ceux-ci sont accessibles et lisibles.

## **DIVISION MOYENNE ET MOYENNE SPÉCIALISÉE**

### **Compétences souhaitées**

- perfectionnement du jeu d'ensemble
- méthodes de travail (Probentechnik)
- familiarisation avec les techniques et les notations de la musique contemporaine
- élaboration d'œuvres plus exigeantes sur le plan individuel
- justesse mélodique et harmonique
- analyse musicale du répertoire étudié
- lecture à vue
- répétitions communes sur propre initiative (sans l'enseignant)
- prestations régulières sous forme d'audition ou de concert

### **en sus pour les musiques anciennes: :**

- travail des techniques spécifiques aux différents répertoires
- analyse historique et musicale du répertoire étudié
- pratique de l'ornementation spécifique
- lecture sur Fac-Similés, manuscrits et éditions anciennes

## **Examen pour l'obtention du diplôme du troisième cycle**

### **Épreuve publique**

- Œuvres d'époques et de styles différents au choix de l'enseignant d'une durée totale de 20 à 30 minutes.

### **en sus pour les musiques anciennes:**

Le programme est présenté sur Fac-Similés, éditions anciennes ou manuscrits lorsque ceux-ci sont lisibles et accessibles.

Une seule œuvre pour deux instruments différents peut être présentée.

Une seule œuvre pour un groupe à voix égales peut être présentée, à l'exception des consorts.

## **Examen pour l'obtention du diplôme du premier prix**

### **Épreuve publique**

- Œuvres d'époques et de styles différents au choix de l'enseignant d'une durée totale de 20 à 30 minutes ; cependant
  - une seule œuvre pour deux instruments différents peut être présentée
  - une seule œuvre pour un groupe à voix égales peut être présentée.

### **en sus pour les musiques anciennes: :**

Le programme est présenté sur Fac-Similés, éditions anciennes ou manuscrits lorsque ceux-ci sont accessibles et lisibles.

Une seule œuvre pour deux instruments différents peut être présentée.

Une seule œuvre pour un groupe à voix égales peut être présentée, à l'exception des consorts.

## **DIVISION SUPÉRIEURE**

### **Compétences souhaitées**

- développement de la virtuosité du jeu d'ensemble
- connaissances approfondies du répertoire
- pratique d'un répertoire 'interdisciplinaire'
- lecture à vue

#### **en sus pour les musiques anciennes: :**

- connaissances approfondies du répertoire et des courants musicaux propres aux instruments d'époque
- lecture sur Fac-Similés, manuscrits et éditions anciennes
- autonomie dans l'approche d'une pièce ancienne jouée de manière historiquement informée

### **Examen pour l'obtention du diplôme supérieur**

#### **Épreuve d'admission**

- Œuvres d'époques et de styles différents au choix de l'enseignant d'une durée totale de 30 à 45 minutes ; cependant
  - une seule œuvre, mais dans son intégralité (p.ex. un quatuor à cordes complet) peut être présentée;
  - une seule œuvre pour deux instruments différents peut être présentée;
  - une seule œuvre pour un groupe à voix égales peut être présentée

#### **en sus pour les musiques anciennes: :**

une seule œuvre, mais dans son intégralité (p.ex. une cantate complète) peut être présentée

une seule œuvre pour un groupe à voix égales peut être présentée à l'exception des consorts.

Le programme est présenté sur Fac-Similés, éditions anciennes ou manuscrits lorsque ceux-ci sont lisibles et accessibles.

#### **Examen**

- L'examen qui se déroule sous forme d'un récital comprend des œuvres d'époques et de styles différents au choix de l'enseignant d'une durée totale de 30 à 45 minutes ;
  - une seule œuvre pour deux instruments différents peut être présentée
  - une seule œuvre pour un groupe à voix égales peut être présentée

#### **en sus pour les musiques anciennes: :**

Une seule œuvre pour un groupe à voix égales peut être présentée à l'exception des consorts.

Le programme est présenté sur Fac-Similés, éditions anciennes ou manuscrits lorsque ceux-ci sont accessibles et lisibles.

L'élaboration d'un programme à thème et la rédaction d'une note de programme succincte (français, allemand ou anglais) pour le jury est obligatoire.